

Magazine d'information des Vinoliens

VINEUIL, mag'

#53

Septembre
2021

+D'INFOS SUR
WWW.vineuil41.fr



Le Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements d'Agglopolys est en cours de finalisation d'ici la fin 2022.

p. 10 à 12 VIE municipale



p. 11 Les infos de la rentrée scolaire 2021

p. 12 Jobs Jeunes, une première expérience enrichissante



p. 8 & 9 DOSSIER

Plan local
d'urbanisme
intercommunal
les fondations
sont posées



Les journées vinioliennes du développement durable ont proposé diverses animations, comme par exemple une balade à la découverte du patrimoine de la commune et de ses richesses naturelles.



Après l'annulation de l'édition 2020, la fête de la musique a pu se tenir cette année au complexe sportif, avec 2 concerts au programme de l'artiste Jason Mist et du groupe Jive Me.



La rentrée des associations a permis aux visiteurs de faire leur choix d'activité pour l'année scolaire qui débute.



Le Parc Feuillarde a accueilli les œuvres du photographe allemand Hans Silvester en lien avec les épouvantails dans les différentes cultures.



La compagnie L'Intruse est venue présenter son spectacle "Vineuil, une histoire pas ordinaire", dans le magnifique cadre du Moulin.



Annulé également en 2020, le feu d'artifice a été tiré le 14 juillet, depuis le site de la rue du Stade.



le mot DU MAIRE

CHÈR.E.S Vinoliennes, Vinoliens,

L'été qui s'achève a été le témoin de l'optimisme vinolien, de notre capacité à saisir les opportunités qui nous sont offertes de continuer à vivre et à faire vivre notre commune malgré les vents contraires. Les enseignants en ont été les premiers artisans à la fin de l'année scolaire en proposant de belles animations pour remplacer les fêtes d'écoles.

Mus par la même détermination, nos services se sont employés à organiser les grands rendez-vous vinoliens. Bien qu'en formats réduits, les fêtes de la Musique et du 14 juillet ont égayé le début de l'été. Elles ont été très appréciées, tout comme notre offre d'activités jeunesse. Les camps d'été, animations sportives et centre de loisirs ont retrouvé leur affluence de 2019. Nos Jobs Jeunes, eux-aussi, ont fait le plein.

Le même état d'esprit préside à cette rentrée. En témoigne le succès de la Rentrée des associations du 28 août, qui précède, gageons-le, ceux de la Fête du Viaduc le 18 septembre et du festival Art'Zyth les 25 et 26.

Par-delà les incertitudes, la vie continue à Vineuil, qu'elle soit sportive, culturelle ou même citoyenne. Les travaux en cours de

nos comités consultatifs le prouvent, tout comme la préparation de nos réunions de quartier, auxquelles nous espérons vous retrouver en octobre.

Ville solidaire, Vineuil a répondu favorablement à la sollicitation de M. le Préfet d'accueillir, à compter du 6 septembre, le centre de vaccination Covid d'Agglopolys. Services, élus et associations ont redoublé d'efforts afin de préparer l'environnement de ce nouveau centre situé au gymnase des Belleres, route de Chambord, ainsi que la relocalisation des usagers de l'équipement.

Certes, jusqu'à ce que l'immunité collective nous en affranchisse, une épée de Damoclès nous accompagne dans nos projets, mais nous ne lui cédon rien. Parmi eux, l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal a connu de grandes avancées cet été. Vous en découvrirez les tenants et aboutissants dans ce nouveau numéro du Vineuil Mag, parmi bien d'autres sujets témoignant du dynamisme de notre territoire.

Je vous en souhaite bonne lecture, ainsi qu'une belle rentrée,

François Fromet,
Maire

Bien cordialement,

p. 4 VINEUIL EN BREF

- à 5 • Agglopolys et la ville de Vineuil rappellent les règles concernant les bacs laissés sur l'espace public
- Les réunions de quartier session 2021
- Les travaux de l'été
- La consultation continue
- Une nouvelle arborescence pour le site internet de la Ville

p. 6 PARTENAIRES

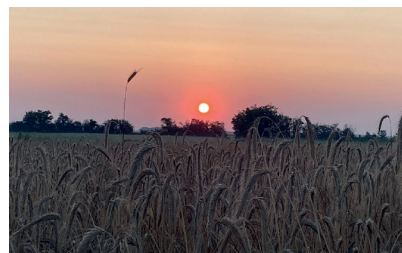
- Le syndicat d'entretien du bassin du Beuvron, au chevet de nos cours d'eau

p. 7 INTERCOMMUNALITÉ

- Trame paysagère de Vineuil, un dessin à 4 mains

p. 8 DOSSIER

- & 9 • Plan local d'urbanisme intercommunal, les fondations sont posées



p. 10 VIE MUNICIPALE

- à 13 • Fête du viaduc
- Rendez-vous de l'histoire
- Les infos scolarité de la rentrée 2021
- Jobs Jeunes, une première expérience enrichissante
- Les archers vinoliens visent au plus juste

p. 14 TRIBUNES LIBRES

- La parole à la majorité et l'opposition

p. 15 À VENIR

- Art'Zyth 4^{ème} édition
- Agenda de septembre à novembre 2021

VINEUIL
mag

VINEUIL mag* (Vineuil, Loir-et-Cher). ISSN 2427-7576, septembre 2021. RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : François Fromet. DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Anaïs Laub. RÉDACTION ET PHOTOS : Guillaume Dubois, Anne-Sophie Perraudin. HÔTEL DE VILLE : rue de la République, 41350 Vineuil, 02 54 50 54 50, www.vineuil41.fr. PHOTO COUVERTURE : Patrick Perrier www.survoldefrance.fr/affichage.php?photographe=Patrick+Perrier IMPRESSION : Graphic Imprim - Imprimé sur papier PEFC RÉALISATION : page publique

AGGLOPOLYS ET LA VILLE DE VINEUIL

rappellent les règles concernant les bacs laissés sur l'espace public



Au printemps, Agglopolys et la ville de Vineuil ont mené une démarche de sensibilisation pour rappeler les règles concernant les bacs laissés sur l'espace public après la collecte.

Le constat d'un maintien des bacs de déchets ménagers sur l'espace public après la collecte était récurrent, posant des problèmes de circulation pour les piétons et les vélos.

La police municipale et le service collecte des déchets d'Agglopolys ont effectué un travail de prévention en apposant sur les bacs non-rentres des messages d'alerte pour demander aux habitants concernés de bien penser à ne pas les laisser sur la rue. Ce travail de prévention

s'est avéré efficace puisque lors du premier passage des policiers municipaux, 187 bacs avaient fait l'objet de la pose d'un message d'alerte. Une semaine plus tard, ils étaient encore 107. Après quelques semaines, ce chiffre a été divisé de moitié avec 56 bacs non-rentres.

Il est rappelé que ces actions de prévention sont suivies de verbalisation en cas de constat d'infractions afin de sensibiliser les habitants à ces questions de civisme et de sécurité de cheminement pour les piétons.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER SESSION 2021

Comme chaque année au début de l'automne, la municipalité invite les habitants aux réunions de quartiers qui se dérouleront aux dates suivantes :

- Mercredi 6 octobre à 18h30 à la salle des fêtes de Vineuil pour le quartier « Les Noëls ».
- Mardi 19 octobre à 18h30 à la salle des fêtes de Vineuil pour le quartier « Centre ville – Nord-Cosson ».
- Jeudi 21 octobre à 18h30 à l'école départementale des pompiers (rue des Laudières) pour le quartier « Sud-Cosson ».



CARAVANE DES ENFANTS

La "Caravane des enfants", pour soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap, a fait une étape en Loir-et-Cher, notamment à Vineuil et à Blois, au mois de juin.

La Caravane est partie de la région parisienne le 15 mai, pour rejoindre Le Havre le 26 juin, en passant par notre département le 15 juin dernier. Des enfants des écoles et des associations de Vineuil se sont investis dans cette manifestation.

Les objectifs de la Caravane sont les suivants :

- Promouvoir et défendre le droit à l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Sensibiliser dans les villes-étapes sur les enjeux liés au handicap et à la participation sociale.

Les élus vinoliens présents sur cette journée, ainsi que les enfants et leurs accompagnateurs, ont vécu un moment fort avec notamment la présence de notre ambassadeur du sport vinolien, François Fleury.

Les travaux de l'été

La période estivale est souvent propice pour la réalisation des travaux de voirie, ou sur les bâtiments municipaux. Voici ce qui a été réalisé pendant l'été à Vineuil.



L'entrée de l'école élémentaire des Noël's se fait désormais depuis le parking, en toute sécurité.

Travaux dans les écoles

Avec les vacances scolaires, c'est le bon moment pour intervenir dans les écoles (Les Girards et Les Noël's) sans perturber le fonctionnement du temps scolaire. A l'école des Noël's, une nouvelle entrée a été créée pour l'école élémentaire, donnant directement sur le parking situé rue des Petits Chemins. Cette entrée sécurise l'accès à l'école le matin et le soir, dans les moments d'affluence. Toujours aux Noël's, des sanitaires ont été entièrement réaménagés et mis aux normes. Enfin, les travaux sur le futur restaurant scolaire avancent selon le planning prévu (cf. article p. 12). A l'école des Girards, des travaux de peintures dans les salles de classe ont été réalisés. Le bureau de la régie unique, situé au restaurant scolaire, a été réaménagé.

Gymnase des Belleres

Si le gymnase a été transformé en centre de vaccination depuis le début du mois de septembre, des travaux d'aménagement d'une plateforme dédiée au tir à l'arc ont été effectués durant la période estivale (cf. article p.13).

Voirie communale

Des travaux de voirie ont également été réalisés ces dernières semaines : Basse Rue (reprise de la voirie), rue du Petit Chambord en allant vers Huisseau/Cosson (élargissement de la voie), route de Chambord (aménagement de passages piétons sécurisés avec un nouveau système de diode) ou encore rue des Vignes (réfection de la rue).

LA CONSULTATION CONTINUE

Après le succès du premier comité consultatif relatif à la sécurisation de l'avenue Charles de Gaulle au printemps, deux nouveaux comités ont démarré au début du mois de septembre.



La rue de la République et la place de l'Hôtel de Ville sont au cœur des comités consultatifs qui se déroulent en ce moment.

Les sujets choisis portent sur deux projets majeurs pour la mairie : les travaux prévus en 2022/23 visant au réaménagement de la rue de la République et de celui de la place de l'Hôtel de Ville (place Robert-Moreau).

Le premier sujet concerne plus précisément la circulation sur la rue de la République et son accessibilité pour tous les usagers (vélos, piétons, véhicules motorisés et transports en commun), afin de favoriser l'accès au centre-bourg et à ses commerces. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du schéma de développement des voies douces.

Le second sujet vise à étudier et proposer des solutions de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville (place Robert-Moreau), essence de l'espace public de la commune voué à l'organisation d'événements divers à destination des Vinoliens. À l'issue de la phase d'échange entre les membres des comités consultatifs, des avis seront rendus et publiés sur le site internet de la Ville. Ils serviront de base à la réflexion municipale concernant ces deux projets.

UNE NOUVELLE ARBORESCENCE POUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Le site internet de la Ville a quelque peu changé de visage ces derniers jours. En effet, l'architecture (ou "template") du site a été mise à jour. Vous retrouvez toujours vos rubriques habituelles concernant les services municipaux, les informations pratiques, les événements, etc.

Rendez-vous sur www.vineuil41.org

LE SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON, *au chevet de nos cours d'eau*

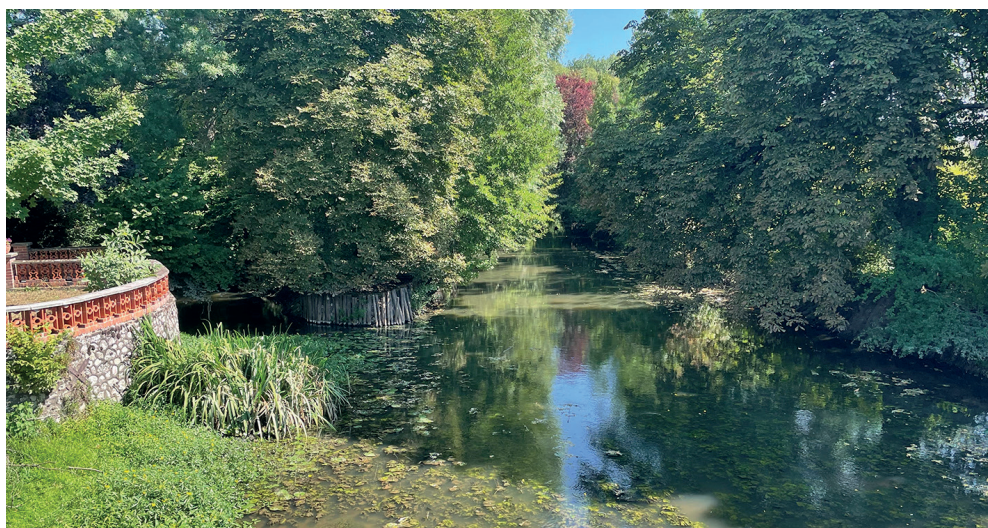
Parce qu'ils font partie du bassin du Beuvron, le Cosson et la Noue relèvent de son organisme gestionnaire, dont les nombreuses actions naviguent entre interventions ponctuelles et missions au long cours.

Élément emblématique du patrimoine naturel vinolien, le Cosson traverse la commune d'Est en Ouest sur un linéaire d'un peu plus de 4,5 km, accompagné de la Noue, l'un de ses affluents. Leur gestion est assurée par le Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron (SEBB), au même titre que l'ensemble des rivières et cours d'eau que ce dernier englobe. Une quinzaine de collectivités en sont membres, pour la plupart du Loir-et-Cher. Le plus souvent, ce sont des intercommunalités, à l'image d'Agglopolys - qui compte 3 représentants au bureau du syndicat, dont un élu vinolien, Jean-Pierre Sarradin, qui en est d'ailleurs le Vice-président.

Entretien et améliorer

La première mission du SEBB est de s'assurer du bon entretien de ses cours d'eau. En théorie, cette tâche incombe aux propriétaires des terrains qu'ils bordent ou traversent. Charge au syndicat de leur rappeler leurs obligations, de leur porter conseil et, le cas échéant, de réaliser les travaux - qui leur seront facturés. Il peut s'agir, par exemple, de débarrasser le cours d'eau d'un embâcle ou de plantes invasives. Pour autant, « à Vineuil où beaucoup de rives sont habitées, les propriétaires se montrent consciencieux et nos interventions sont rares », se félicite Jean-Pierre Sarradin.

Autre mission du SEBB, l'amélioration de la qualité de l'eau relève d'un contrat passé avec l'Agence de l'Eau



Le SEBB veille sur le Cosson, qui traverse Vineuil sur 4,5 km.

Loire Bretagne, qui finance le syndicat à hauteur de 54 % - aux côtés de la Région (14 %), du département du Loiret (1,39 %) et, pour le reste, des collectivités membres. « Au fil des siècles, l'homme a mis beaucoup d'obstacles sur les rivières pour satisfaire ses besoins, par exemple des digues pour alimenter les moulins ou des aménagements pour abreuver le bétail. Notre tâche consiste à enlever ceux qui sont devenus inutiles, explique Jean-Pierre Sarradin. Nous nous appliquons également à redonner une sinuosité naturelle aux cours d'eau dans leur configuration d'étiage afin d'améliorer la phytoépuration, sans pour autant leur enlever leur capacité d'écoulement en situation de hautes eaux. » De nombreux travaux ont été menés en ce sens,

y compris en 2020, malgré une activité ralentie. Si Vineuil n'a pas été directement concernée, la qualité de ses eaux bénéficie des aménagements réalisés en amont, par exemple à la Ferté-Saint-Aubin ou Huisseau-sur-Cosson.

Bien d'autres missions incombent au syndicat, à l'image de la lutte contre les espèces envahissantes (notamment la grenouille-taureau) et la prévention des crues, au titre de laquelle un important dispositif a récemment été déployé.

Le SEBB, en outre, accompagne les projets qui le concernent, à l'image de l'aménagement de la Bouillie, pour la partie située entre les Ponts Chartrains et le Moulin Saint-Michel.

TRAME PAYSAGÈRE DE VINEUIL, un dessin à 4 mains

Agglopolys accompagne Vineuil dans la définition de sa trame paysagère, avec pour objectif de créer des espaces de respiration en liant entre eux les différents points d'intérêts naturels et patrimoniaux de la commune.

En 2012, Agglopolys manifestait son intérêt pour le Paysage en ouvrant un poste de chargé de mission spécifiquement dédié à cette question – occupé depuis lors par Jane Dumont. Par la suite, des études ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Elles ont mené, entre 2014 et 2016, à l'élaboration d'une stratégie d'ensemble appelée « Plan de paysage ». S'en dégagent une trentaine d'orientations, dont celle de revaloriser les grands sites et équipements de la Vallée de la Loire. « Dans le plan, nous avons identifié nos grandes valeurs paysagères, les évolutions potentielles et un programme d'actions à mener, mais ce qui comptait, au-delà de nos réalisations, c'était que les communes s'en emparent également, explique Jane Dumont. C'est ce qu'a fait Vineuil avec le Viaduc des Noëls. » La réhabilitation de l'ouvrage, portée par la commune, a bénéficié du soutien technique et financier de la communauté d'agglomération.

Du fleuve à la rivière, en passant par la forêt

Cette réalisation, toute marquante qu'elle soit, n'était qu'un premier pas : l'ambition d'Agglopolys va au-delà de la valorisation des sites au cas par cas. « Notre souhait est d'inciter les communes à réfléchir à une échelle globale sur leur territoire en se demandant quels sont leurs atouts paysagers et comment les relier entre eux », souligne Jane Dumont. L'idée consiste à soigner les espaces de respiration des villes amenées à se



densifier en créant des continuités entre leurs différents points d'intérêts naturels et patrimoniaux. Tel est l'enjeu du dispositif « Trame paysagère », au titre duquel Agglopolys subventionne les études menées en ce sens et accompagne leur concrétisation. Vineuil, de toute évidence, a tout intérêt à s'inscrire dans cette démarche. « Votre commune répond à plusieurs des valeurs paysagères identifiées dans notre plan », note Jane Dumont, en citant la connexion avec la Loire, la Forêt de Russey et, en premier lieu, la vallée du Cosson.

C'est d'ailleurs des Ponts-Chartrains que partira la réflexion, eu égard à l'actuel projet de réaménagement

Les Ponts Chartrains constituent le point de départ de la réflexion portée par Agglopolys au sujet de la trame paysagère de Vineuil.

de la Bouillie (porté par Agglopolys) dans lequel ils s'inscrivent. De manière générale, la stratégie paysagère de la commune viendra compléter celle d'Agglopolys sur le Val de Loire, où de nombreux sites ont d'ores-et-déjà été réaménagés - ou sont en cours d'études - tel qu'à Veuzain-sur-Loire (Terrasse de la Loire), Candé-sur-Beuvron (confluence Loire, Cosson et Beuvron), Valloire-sur-Cisse (ancienne ballastière), Blois (rive gauche), St-Gervais-la-Forêt (chemin du Rain et champ de tir) et bien sûr Vineuil, avec le Lac de Loire, mais aussi la future passerelle sur la Loire et le prolongement du Viaduc, chapeautés par le département (voir Vineuil Mag #52).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

les fondations sont posées

Prévu pour une mise en application fin 2022, le Plan local d'urbanisme intercommunal s'apprête à être finalisé et à entrer dans sa phase administrative. Élaboré dans le respect de la biodiversité et de la mixité sociale, il s'inscrit dans la continuité des règles appliquées à Vineuil.

Durant le mois de juillet, les Vinoliens de passage à la mairie ont pu découvrir, dans le hall, une exposition consacrée au PLUi-HD, le Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements. Cette présentation publique, qui relève de la consultation citoyenne, témoigne de l'avancée du processus d'élaboration de ce document fondateur. Traditionnellement, les Plans locaux d'urbanisme (PLU), dont l'objet est de règlementer l'occupation des sols sur un territoire, étaient élaborés à l'échelle communale. C'est ainsi que Vineuil s'est dotée d'un tel document en 2012, pour l'heure toujours d'actualité.

Le PLUi HD met en place des zones agricoles protégées pour garantir des espaces dévolus à l'agriculture.

“

Pour Vineuil, le PLUi-HD n'est pas une révolution mais davantage une évolution de notre PLU de 2012.

François Fromet,
Maire de Vineuil

Cependant, entre-temps, la législation a évolué. Désormais, elle exige l'établissement d'un PLU à l'échelle intercommunale, qui doit en outre répondre à des enjeux spécifiques auxquels fait référence l'ajout de la mention « Habitat et Déplacements ». Le premier est un objectif de sobriété, de préservation de la biodiversité et, dans la même lignée, de lutte contre l'étalement urbain.

À l'échelle de l'agglomération, cela se traduit par une stratégie de densification tournée en premier lieu vers Blois et sa périphérie (70 % des constructions), et dans une moindre mesure vers les pôles (20 %) et les territoires ruraux (10 %).

Le second enjeu auquel s'attache le PLUi-HD est celui de la mixité de l'habitat avec, notamment, la prise en compte des parcours résidentiels. L'objectif est de proposer une diversité de logements répondant à toutes les bourses, toutes les situations et tous les profils, des étudiants aux personnes âgées, en passant par les jeunes, les couples, les familles, les célibataires ou encore les parents isolés.

« Le PLUi-HD promeut d'un côté la biodiversité et de l'autre la mixité, deux valeurs auxquelles nous sommes attachés de longue date, souligne François Fromet, Maire de Vineuil. En ce sens, il s'inscrit dans notre action. »





Le PLUi HD met en place des zones agricoles protégées pour garantir des espaces dévolus à l'agriculture.



L'aménagement de la zone des Bois-Jardins depuis quelques années entre parfaitement dans le cadre du PLUi HD d'Agglopolys.

UNE NOUVELLE VIE POUR LES ANCIENS TERRAINS D'AUCHAN

Dans la mesure où, désormais, les extensions des centres commerciaux de plus de 1 000 m² situés en zone urbaine sont interdites, l'élaboration du PLUi-HD, à l'échelle de Vineuil, a amené les élus à s'interroger sur les deux terrains laissés libres par Auchan. Leurs destinations sont aujourd'hui bien définies : la partie sud, située du côté de la station-essence, sera réservée à des activités tertiaires, notamment dans l'hôtellerie et la restauration ; la partie nord, aux Sablons, sera quant à elle destinée à accueillir de l'habitat, dans le respect de son environnement déjà résidentiel. Pour autant, eu égard aux délais de procédures, les premières constructions ne devraient voir le jour qu'en 2023, voire en 2024.

Préserver l'identité des communes

Ainsi, « pour Vineuil, le PLUi-HD n'est pas une révolution, observe le Maire. Il s'agit davantage d'une évolution de notre PLU de 2012, qui était d'avant-garde et dans lequel nous avons anticipé les nouvelles lignes directrices, notamment à travers la mise en place de la zone agricole protégée. » Certes, comme toutes les communes du cœur d'agglomération, Vineuil connaîtra une densification, mais, visuellement, son impact sera limité. « Nous allons chercher à développer les dents creuses, les espaces inutilisables pour l'agriculture et ceux coincés à l'intérieur même du vieux bâti, à l'image des Bois-Jardins, explique Henri Leroux, adjoint au maire en charge de l'urbanisme. Nous ne touchons ni aux zones agricoles, qui sont fortement protégées, ni aux zones vertes. » De manière générale, tout est fait pour que l'aspect quantitatif ne

cède rien à celui qualitatif de l'environnement vinolien. « L'enjeu consiste à répondre au mieux au besoin de logements tout en maintenant notre attractivité résidentielle afin d'assurer le développement de notre territoire, ce qui implique de construire ce dossier dans le respect de notre identité patrimoniale et paysagère », précise Henri Leroux. Le processus d'élaboration du PLUi-HD prévoit qu'après validation, le règlement d'application intégrera la préservation du caractère de chaque commune, notamment en matière de cohérence architecturale.

Déjà 6 ans de travaux

« La réalisation d'un PLUi-HD implique une organisation très fine du territoire, presque parcelle par parcelle », note Henri Leroux. Ainsi, l'élaboration d'un tel document est une entreprise de longue haleine. La communauté d'agglomération a commencé à s'y atteler dès 2015, accompagnée

par des bureaux d'études spécialisés. Concrètement, chaque commune travaille à son échelle, mais en discussion constante avec ses consœurs et Agglopolys, garante de la cohérence de la démarche. Six ans après le début des travaux, une étape importante a été franchie cet été avec le dépôt de l'ensemble des plans élaborés à l'échelle communale. Actuellement, l'heure est à la consolidation, qui devrait aboutir à une finalisation du projet en novembre. S'ensuivra une phase administrative, qui comprendra la consultation des organisations publiques associées, comme la Chambre de commerce et d'industrie ou les Monuments historiques, puis une enquête publique. Enfin, le PLUi-HD fera l'objet d'une délibération en conseil d'agglomération. Son approbation est attendue à l'été 2022, pour une mise en application l'automne suivant.

FÊTE DU VIADUC

Mise en beauté d'un site d'exception !



La ville profite des journées du patrimoine pour poursuivre la valorisation du Viaduc situé aux Noëls. Un programme enrichi, qui ajoutera musique, danse et pyrotechnie aux balades patrimoniales du site Vinolien réalisées avec nos partenaires.

Le samedi 18 septembre, le Viaduc accueillera plusieurs propositions artistiques :

15h : Balade patrimoine du quartier des Noëls proposée par Vineuil Patrimoine pour découvrir ou redécouvrir l'histoire de ce quartier emblématique de Vineuil, un départ de l'ancienne gare des Noëls (sur réservation par mail).

16h30 : conte au pied du viaduc avec le conteur René qui nous plonge dans une rencontre amoureuse sur le chemin du Viaduc, durée 30 minutes. Point de regroupement au centre du Viaduc, accès par la rue de la Place (sur réservation par mail).

17h : départ d'une visite paysagère sur le Viaduc, animée par Jane Dumont chargée de mission Paysages à Agglopolys, départ au centre du Viaduc (sur réservation par mail).

17h40 : conte au pied du Viaduc, avec le conteur René qui nous plonge dans une rencontre amoureuse sur le chemin du Viaduc, durée 30 minutes. Point de regroupement au centre

du Viaduc, accès par la rue de la Place (sur réservation par mail).

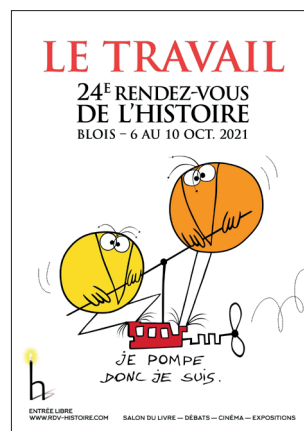
18h10 : spectacle de danse par AZOTH DANCE Théâtre, sous les premières arches du Viaduc. Fondée à New York en 2014 et basée à Vineuil depuis 2019, la compagnie AZOTH DANCE Théâtre propose un langage chorégraphique basé sur la sensation et sur l'exploration de la conduite humaine (sur réservation par mail).

19h à 21h : apéritif offert par la municipalité, possibilité de pique-nique tiré du panier sur le site, ambiance musicale et food truck pour restauration légère.

À partir de 19h30 : illumination des arches.

21h : mise en beauté pyrotechnique.

Pensez à réserver par mail (manifestation@vineuil41.fr), pour profiter au mieux ! Et rendez-vous au pied des arches pour un moment de convivialité en musique.



RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Le travail : nécessité, obligation ou opportunité ?

Comme tous les ans, le thème des Rendez-vous de l'Histoire ouvre de multiples questions et angles de vues. Le thème du Travail arrive dans un contexte mondial très particulier, au cours duquel toutes les spécificités qu'il recouvre ont été largement réinterrogées. A Vineuil, nous avons souhaité s'intéresser aux travailleurs précaires, confrontés aux évolutions ou mutations professionnelles.

Conférence de Jean-Marc Moriceau sur les travailleurs saisonniers

Jean-Marc Moriceau, professeur d'histoire à l'Université de Caen, spécialiste de l'histoire rurale, Président de l'association d'Histoire des sociétés rurales, donnera une conférence sur « Le travail au champs, domestiques, ouvriers et saisonniers du Moyen-âge au XIXème siècle ».

Vendredi 8 octobre - 18h30 - salle des fêtes de Vineuil
Entrée libre avec passe sanitaire.

Projection du documentaire « De la belle ouvrage » de Maurice Faivelic

Une fiction de 1970 avec Jacques Serres, Dominique Labourier, Hélène Beauge. Ce téléfilm, écrit et réalisé par Maurice Faivelic, est une sorte de chronique des temps modernes dont l'action se déroule à Paris et à Asnières dans un milieu populaire. C'est le récit de la révolte d'un ouvrier qui, à la suite d'un changement technique dans son travail, voit sa vie bouleversée. Tout ce qui jusqu'ici, justifiait ou donnait un sens à son existence, la conscience professionnelle, la nécessité d'un engagement syndical et politique, est remis en question. Animé par Sophie Bachmann, chargée de développement, action culturelle et éducative à l'I.N.A.

Samedi 9 octobre - 10h30 - Auditorium de la Croche Libres
Entrée libre - durée 1h20



LES INFOS SCOLARITÉ

de la rentrée 2021

La rentrée 2021, comme la précédente, s'inscrit de nouveau dans la période de crise sanitaire. Les protocoles mis en place en cours d'année dernière sont reconduits pour cette rentrée... jusqu'à nouvel ordre. Voici donc les principales infos sur le service des Affaires éducatives.

Le ministère de l'Éducation Nationale a sorti 4 niveaux de protocole sanitaire, en fonction de l'évolution de la pandémie. Pour la rentrée de septembre, c'est le niveau 2 qui est appliqué, celui de la fin d'année scolaire 2020-2021 : accueil des élèves en présentiel, port du masque à partir de 6 ans, fermeture des classes dès le premier cas contact positif, etc.

EFFECTIFS

À l'heure du pointage le 2 septembre dernier, les effectifs des deux écoles publiques de la ville étaient les suivants :

École maternelle des Noëls :

60 élèves (3 classes)

École élémentaire des Noëls :

109 élèves (5 classes)

École maternelle des Girards :

149 élèves (7 classes)

École élémentaire des Girards :

337 élèves (16 classes)

Le nombre de classes est le même que l'année dernière, à savoir 31.

HORAIRES

Les horaires des écoles en période Covid restent inchangés, à savoir :

Pour l'école maternelle des Girards :

8h45-12h / 13h30-16h15

(lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Pour l'école élémentaire des Girards :

8h45-12h / 13h45-16h30

(lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Pour le groupe scolaire des Noëls :

8h30-11h45 / 13h45-16h30

(lundi-mardi-jeudi-vendredi)

ENTRÉES

Il est également rappelé que les entrées dans les écoles maternelles, aux Noëls et aux Girards, s'effectuent à différents points en fonction de la classe des enfants.

Pour les 2 écoles élémentaires, les entrées s'effectuent en fonction des niveaux.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire fonctionne comme d'habitude, avec 2 circuits de bus pour le groupe scolaire des Girards. Plus d'infos sur le site internet de la Ville.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Enfin, les accueils périscolaires accueillent les enfants avant et après la classe.

Il est précisé que l'accès des parents pour déposer ou récupérer leurs enfants s'effectuent tous les ¼ d'heure, en raison de la mise en place du Plan Vigipirate Renforcé.



Guide de la rentrée :
toutes les explications concernant le fonctionnement des services liés à la scolarité sont fournies dans le guide de la rentrée. Vous pouvez le consulter sur notre site internet www.vineuil41.org.

RÉFECTION DU GROUPE SCOLAIRE DES NOËLS

Les travaux concernant la réfection du groupe scolaire des Noëls suivent leur cours (cf. article p.5 sur les travaux de l'été).

Le planning est pour l'instant respecté, avec une livraison du restaurant scolaire prévue pour le mois de janvier 2022, et la fin des travaux avec les nouvelles classes pour la rentrée de septembre 2022.

RAPPEL DES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES DES DIFFÉRENTS SERVICES LIÉS À LA SCOLARITÉ :

Secrétariat des Affaires Éducatives en mairie : 02 54 50 54 43

Service régie unique / restaurant scolaire : 02 54 42 63 20 ou 02 54 42 75 15

Service extrascolaire : 02 54 42 74 80 ou 06 30 52 26 91

Service périscolaire : 02 54 42 74 80 ou 06 84 60 23 98

JOBS JEUNES

Une première expérience enrichissante

20 Vinoliens âgés de 16 à 18 ans ont fait leurs premiers pas dans le monde du travail cet été grâce à l'opération Job Jeunes mise en place par la mairie.

Cette année encore, la municipalité a permis à 20 jeunes Vinoliens de vivre leur première expérience professionnelle en son sein. Des services techniques aux affaires éducatives, en passant par la culture, cinq directions ont ouvert des postes à ces primo-travailleurs devenus, le temps d'un contrat de 35 heures, employés de la mairie. « Nous avons appliqué les règles d'un vrai recrutement, explique Patrick Landry, coordinateur Jeunesse. Notre objectif est de leur faire découvrir ce qu'est le monde du travail, et c'est aussi ce qu'ils recherchent. » Comme toujours, l'opération a suscité un réel engouement : 42 jeunes de 16 à 18 ans ont déposé leur candidature, constituée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. Patrick Landry et Fabienne Hector-Picard, adjointe au maire en charge de la délégation Jeunesse, en ont sélectionné 27 qu'ils ont reçus en entretien, puis ont désigné les titulaires des 20 postes à pourvoir en fonction de leurs disponibilités, de leurs préférences (entre services techniques et administratifs) et de leur motivation.

« J'adore ce petit boulot »

Périne, 17 ans, a postulé dès le début de l'année, suivant l'exemple de son grand frère qui a participé à l'opération il y a trois ans. Si son père l'a aidée à rédiger sa lettre de motivation, elle a dû affronter seule l'entretien. « C'était très stressant, confie-t-elle. On m'a demandé de me présenter et



d'expliquer mes motivations. Je n'étais vraiment pas à l'aise. » Elle n'en a pas moins franchi l'étape avec succès. Comme elle n'avait pas émis de préférence, Périne pouvait s'attendre à tout, les missions étant très diversifiées : il peut aussi bien s'agir de faire du ménage que de la peinture, de petites réparations ou du classement, d'aider à la restauration ou à la propreté urbaine, de saisir des fiches, de mettre à jour des fichiers ou encore de ranger des livres à la bibliothèque. Pour ce qui la concerne, Périne a été assignée à l'entretien des locaux et au nettoyage des jouets du multi-accueil. « J'adore ce petit boulot, s'exclamait-elle à l'aube de son quatrième jour de travail. Les gens qui

Après avoir affronté la procédure de recrutement, Périne a décroché un job au multi-accueil.

m'entourent sont attentionnés, l'environnement est agréable et j'aime être en contact avec les enfants. » Grâce à ce job, Périne, dont l'expérience professionnelle s'était jusque-là limitée à du baby-sitting, a pu avoir une réelle approche du monde du travail. « Ça m'a fait bizarre de devoir être autonome, note-t-elle. Au début, on m'a guidée et accompagnée, mais maintenant, je sais quoi faire et je me débrouille seule. » Comme tout travail mérite salaire, le labeur de Périne, rémunéré sur la base du smic horaire, lui a rapporté aux alentours de 300 € - avec lesquels elle comptait bien agrémenter ses vacances, sans oublier de mettre un peu de côté pour son année de terminale.

LES ARCHERS VINOLIENS *visent au plus juste*

Comme toutes les associations, Vineuil-Sports Tir à l'Arc fait face à la crise sanitaire depuis plus de 18 mois. Malgré tout, le Président Denis Boulay et son équipe regardent l'avenir avec optimisme. L'aménagement d'un nouveau pas de tir extérieur participe à cet élan.

Créé en septembre 2001, il y a tout juste 20 ans, par Robert Trayssac, Vineuil-Sports Tir à l'Arc a connu une croissance continue au fil du temps. Denis Boulay en a pris la présidence en 2017, à la suite du fondateur Robert Trayssac, puis de Jérôme Chartrin et Dominique Lassalle. En juin 2021, l'association comptait 86 adhérents, en recul de 30 % environ par rapport à l'avant crise sanitaire (119 en début d'année 2020). « Certains archers ne sont pas revenus après le premier confinement, surtout que le contexte sanitaire était incertain à la rentrée 2020. D'ailleurs, on a connu une année chaotique par la suite », nous explique le Président Boulay. Sportivement, les archers vinoliens brillent sur la scène régionale et même nationale ! Benjamin Duchesne, par exemple, a été sacré vice-champion de France FFTA en 2018 (sur l'épreuve du tir à 60m en extérieur) et en 2019 (sur l'épreuve du tir en intérieur à 18m). On peut également citer le couple Granit, champions de France des mixtes en 2019. Collectivement, les équipes vinoliennes sont engagées en divisions régionales : en Excellence pour les garçons, en 2^{ème} division pour les mixtes et les jeunes. Le projet de Denis Boulay est également de pouvoir inscrire prochainement une équipe féminine en championnat.

Des installations qui s'agrandissent

Depuis plusieurs semaines, les travaux sur le site du gymnase des Belleres vont bon train, afin



d'aménager un nouveau pas de tir extérieur pour l'association. Financé par la municipalité, ce nouvel équipement permettra d'améliorer les conditions de pratique des archers. « Nous avons un réel besoin de pouvoir disposer d'un pas de tir plus pratique, qui nous permettra de mettre plus de cibles et de moduler les distances de tir », estime le Président. De plus, l'association pourra ainsi organiser des compétitions de niveau supérieur, grâce à cet aménagement. Ce sera d'ailleurs le cas au printemps 2022. La rentrée de septembre a également marqué la reprise des activités des archers sur un nouveau site au stade municipal puisque le gymnase des

Belleres est transformé jusqu'à la fin décembre en centre de vaccination. Denis Boulay espère que les effectifs seront stables, après 18 mois très compliqués pour le monde associatif. « Les perspectives sont plutôt positives. On espère d'ailleurs que les travaux et l'aménagement du site des Belleres vont donner des idées à des futurs archers pour nous rejoindre. Il est toujours possible de venir s'inscrire, que vous ayez déjà pratiqué ou que vous soyez totalement débutant, quelque soit votre âge à partir de 8 ans ! »

+ d'infos

Sur le site internet de l'association :

<http://club.quomodo.com/vineuiltiralarc>

Le club de tir à l'arc compte profiter de ses nouvelles installations spécifiques dans les prochains mois.

Les tribunes libres sont ouvertes à l'expression des groupes composant le Conseil Municipal. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

MAJORITÉ

Vineuil, ensemble pour réussir

La Covid-19, une épidémie mondiale qui s'est malheureusement installée, depuis bien trop longtemps, dans notre quotidien. Le mois de novembre 2019 a vu l'émergence d'un virus qui a bouleversé nos vies et durement impacté toutes les populations. Nous avons traversé successivement les confinements, les distanciations, les gestes barrières, l'arrivée de la vaccination comme autant d'épisodes d'une situation complètement inédite. Mais cette épidémie amène aussi la recherche de solutions, la mobilisation mondiale pour lutter contre le virus. Cette mobilisation a été autant individuelle que collective. Notre commune a vécu, comme tous les territoires, ces épisodes. A chaque fois en relayant et en organisant ce qui devait permettre d'accompagner au mieux les habitants. De la conception à la distribution de

masques en 2020, en passant par l'accueil sécurisé dans les équipements publics et le soutien des personnes isolées durant les confinements. De la mobilisation des agents municipaux, des élus, des bénévoles dans le fonctionnement du centre de vaccination du Jeu de Paume à Blois depuis le mois d'avril 2021, jusqu'à l'accueil sur notre territoire d'un centre de vaccination au mois de septembre.

L'ouverture du centre de vaccination au gymnase des Belleres souligne l'implication de notre Ville dans l'effort de solidarité nécessaire face à la pandémie. L'équipe municipale a répondu présente aux sollicitations des services préfectoraux. Nous avons pleinement conscience des contraintes que cela entraîne. Pour les associations, pour les

scolaires, pour nos services municipaux, largement mobilisés dans la mise en route du centre. Néanmoins, l'ouverture, le 6 septembre dernier, du gymnase à l'ensemble des bénévoles, grâce à qui la vaccination est possible depuis de longs mois, nous semble correspondre aux valeurs d'entraide que nous défendons. Nous remercions toutes celles et ceux qui participent à cet effort collectif.

A. Rousselet, H. Leroux, L. Riquelme, T. Frouin, F. Hector-Picard, M. Fomasari, P. Lorenzo, J. Gibert, G. Boret, C. Mary, L. Remay, J. Adroit, E. Vion-Lenormand, S. Crosnier, A. Samb, J-P. Brunet, F. Grappy, R. Martinet, C. Redais, J-P. Sarradin, N. Azoug, J-P. Rebiffé.

OPPOSITION

À vos côtés pour Vineuil

Une rentrée sous le signe de la contestation populaire

Depuis plusieurs semaines, la contestation populaire qui touche toutes les catégories sociales proteste contre la politique sanitaire du gouvernement. Au fur et à mesure des semaines, les manifestations et revendications ont été de plus en plus fortes, allant de la protestation verbale au passage à l'acte dont notamment le saccage de vaccinodromes ici et là (Isère, Haute Garonne, Martinique...) soit une vingtaine de centres de vaccination ou de dépistage depuis la mi-juillet selon les médias nationaux. Ce n'est donc pas sans inquiétude que nous apprenons fin juillet, la décision du Préfet de déplacer le vaccinodrome de Blois situé au Jeu de Paume, à Vineuil au gymnase des Belleres. Nous nous interrogeons alors sur le dispositif de

sécurité qui sera mis en place pour protéger les infrastructures d'éventuelles dégradations mais aussi les professionnels de santé. Les équipes de Police Municipale déjà mutualisées entre Vineuil et Saint Gervais la Forêt seront-elles renforcées ? Nos pensées se tournent également vers tous les Présidents et Présidentes d'associations qui ont du faire face à ce changement soudain et inattendu dans une période inappropriée pour mettre en place une nouvelle organisation.

Ces événements nous ont vite fait oublier les dernières élections départementales mais je tiens particulièrement à adresser mes plus sincères remerciements à tous les électeurs et électrices de notre canton qui ont cru en notre candidature et qui nous ont fait confiance. Nous remercions tout

particulièrement les nombreux acteurs du territoire, chefs d'entreprise, commerçants, médecins, élus locaux, que nous avons rencontrés durant cette campagne et qui nous ont consacré de leur temps. L'élément essentiel que nous retiendrons des résultats de ce scrutin, c'est que les seuls gagnants sont encore les abstentionnistes. Ils représentaient 65% des inscrits (soit 11 044 inscrits sur 16 992), tandis que nos conseillers départementaux ont été élus avec environ 3568 votants. Tout le monde conviendra que ces résultats expriment un paradoxe qui ne reflète pas l'expression d'une réelle démocratie dont nous atteignons ici les limites. L'équipe « A vos côtés pour Vineuil » se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente rentrée et idéalement apaisée.

P. Fhima, S. Laugé et Y. Girault.

Vineuil Naturellement

Le réchauffement climatique va bouleverser, chamboule déjà, nos cadres et modes de vie dans un rythme qui s'accélère. Nous savons que les solutions émergeront en premier lieu de nous tous, citoyens. L'avenir est à repenser pour mieux adapter et préparer nos territoires. Qu'attendons-nous, nous, Vinoliens, pour nous engager aussi ? Il ne s'agit pas d'avoir conscience de la situation, il faut s'investir pour préparer demain. C'est un début de mandat, c'est maintenant qu'il faut se projeter dans les

5 années qui viennent et plus loin, prendre en considération les enjeux à venir dans les projets d'aujourd'hui. Pour ne pas dire face aux inondations et aux sécheresses « qu'on ne pensait pas que ce serait aussi rapide... ». Pour ne pas dire quand nos bâtiments ne seront plus adaptés aux écarts thermiques « si on n'y avait pensé plus tôt... ».

Le temps est aux investissements et à l'engagement, quitte à prendre le risque de sortir

de sa zone de confort, y compris financièrement. La municipalité a des projets, mais prend-elle la mesure des adaptations nécessaires ? Anticipe-t-elle l'évolution de notre environnement ? Nous continuons à être vigilants à ce que ses choix participent à cet engagement primordial pour l'avenir de nos concitoyens. Nous espérons que vous, Vinoliens, appuierez cette volonté dans vos participations aux prochaines actions à venir.

A. Challier, R. Belkadi, H. Claudon.

AGENDA

DE SEPT. À NOV. 2021

SEPTEMBRE

DU MARDI 14 AU SAMEDI 25 Exposition des œuvres de Svetlana Petrova et Annie Bouthemy organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

SAMEDI 18 Fête du Viaduc organisée par la municipalité de Vineuil (cf. programme p.10 et 4^{ème} de couverture)
Sentier du Viaduc

LUNDI 20 Réunion d'information sur les rayonnements électromagnétiques organisée par Vineuil Environnement
Salle des fêtes de Vineuil

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 Art'Zyth organisés par l'association Art'Zyth (cf. programme ci-contre)
Salle des fêtes de Vineuil, Salle Tri'Postale et mairie de Vineuil

OCTOBRE

VENDREDI 1ER Spectacle « Balades Immobiles » dans le cadre du festival Amies Voix organisé par la bibliothèque
La Croche Livres

SAMEDI 2 Représentation théâtrale de la compagnie Matulu organisée par l'Escapade Théâtre
Salle des fêtes de Vineuil

MERCREDI 6 Réunion de quartier « Les Noëls » organisée par la municipalité de Vineuil
Salle des fêtes de Vineuil

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 Rendez-vous de l'Histoire organisés par la municipalité de Vineuil (cf. programme p. 10)
Salle des fêtes de Vineuil

DIMANCHE 10 Concert caritatif organisé par Le Papillon
Salle des fêtes de Vineuil

MERCREDI 13 Ateliers d'expériences scientifiques organisés par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

VENDREDI 15 Boum des enfants organisée par la FCPE des Girards
Salle des fêtes de Vineuil

ART'ZYTH 4^{ÈME} ÉDITION

Les 25 et 26 septembre, les Art'Zyth reviennent en centre bourg de Vineuil, de la mairie à la salle des fêtes en passant par la rue de la République.

Cette 4^{ème} édition mettra à l'honneur Jean Touret, célèbre sculpteur mais également dessinateur. C'est d'ailleurs cette 2^{ème} facette de son art qui sera mise en avant à Vineuil. Rendez-vous le samedi 25 septembre de 11h à 12h30 et de 14h à 18h, et le dimanche 26 septembre de 14h à 18h.

Projection de 2 films à la salle des fêtes :

- "Histoire du monsieur qui a perdu son parapluie", film d'animation inédit de Jean Touret. Le dimanche 26 septembre à 11h.

- "Présences de Jean Touret", film documentaire en présence du réalisateur Grzegorz R Tomczak. Le dimanche 26 septembre à 15h. Vous pourrez également découvrir des œuvres de 21 autres artistes pendant ces deux jours de balade artistique !

+ d'infos

sur la page Facebook de la manifestation : "Art'Zyth Vineuil"

SAMEDI 16 Randonnée pédestre organisée par le Comité de jumelage
Départ de la salle Tri' postale

DIMANCHE 17 Vide-dressing organisé par l'APE des Noëls
Salle des fêtes de Vineuil

MARDI 19 Réunion de quartier « Centre-ville – Nord-Cosson » organisée par la municipalité de Vineuil
Salle des fêtes de Vineuil

MARDI 19 Rencontre autour d'un sujet d'actualité sur l'intelligence artificielle organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

JEUDI 21 Réunion de quartier « Sud-Cosson » organisée par la municipalité de Vineuil
Ecole départementale des pompiers

DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 31 Salon des peintres régionaux organisé par l'Atelier des Couleurs
Salle des fêtes de Vineuil

NOVEMBRE

DU MARDI 2 AU SAMEDI 27 Exposition des planches de l'album « Les Mystérieux mystères insolubles » organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

MARDI 9 Enregistrement de l'émission radio « Bouillon de culture » organisé par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

JEUDI 11 Commémorations du 11 novembre 1918 organisées par la municipalité de Vineuil
Monuments aux morts des Noëls et de Vineuil

JEUDI 11 Repas amical organisé par l'Amicale des Anciens d'AFN
Salle Tri'Postale

+D'INFOS SUR
www.vineuil41.fr



JEUDI 11 Loto organisé par Vineuil-Sports Football
Salle des fêtes de Vineuil

DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 Pièce de théâtre organisée par l'Escapade Théâtre
Salle des fêtes de Vineuil

LUNDI 13 Accueil des nouveaux habitants organisé par la municipalité de Vineuil
Hôtel de Ville

MARDI 16 Spectacle « Maintenant, à table ! » par la compagnie Lodola organisé par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

SAMEDI 20 Après-midi Escape Game organisé par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 Marché de Noël organisé par les Arts Décoratifs
Salle des fêtes de Vineuil

SAMEDI 27 Cross semi-nocturne organisé par Vineuil-Sports Athlétisme
Stade municipal de Vineuil

DIMANCHE 28 Bal folk organisé par l'Atelier de Danses Traditionnelles
Salle des fêtes de Vineuil

MARDI 30 « Le salon d'Hervé » autour d'un café gourmand organisé

Vineuil présente

FÊTE DU VIADUC

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021

MISE EN BEAUTÉ
PYROTECHNIQUE
À 21^H

SPECTACLE
CHORÉGRAPHIQUE

BALADES PATRIMONIALE
& PAYSAGÈRE, CONTE...

Accès gratuit
sur réservation

Plus d'infos sur
vineuil41.fr

